



Le 2 octobre 2025

La Région Normandie et la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole signent un nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027

À l'issue de la visite de l'Abbaye de Montivilliers, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Edouard Philippe, Président de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole et Maire du Havre, ont signé un nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027.

Il s'agit du 46ème contrat de territoire signé sur la génération 2023-2027 et du 7ème en Seine-Maritime.

D'un montant total de plus de 191,71 millions d'euros, ce nouveau contrat porte sur 36 projets, tous soutenus par la Région à hauteur de 22,98 millions d'euros.

« Nous avons mis en œuvre avec les territoires un instrument très efficace. Bon nombre de projets n'auraient pu voir le jour sans cette dynamique de contractualisation territoriale que la Région a initiée en 2016. Sur la période 2017-2022, de nombreux projets du territoire de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole ont déjà bénéficié du soutien de la Région pour un montant de plus de 80 millions d'euros. Ce nouveau contrat que nous signons aujourd'hui avec la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole traduit notre volonté de poursuivre notre engagement pour le développement de projets qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« L'accompagnement de la Région est précieux pour le développement de la Communauté urbaine. Avec l'aide de la Normandie, nous construisons un territoire dynamique résolument tourné vers l'avenir et solidaire, qui préserve les identités locales. » a souligné Edouard Philippe, Président de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole et Maire du Havre

Parmi les 36 projets qui bénéficient de l'aide de la Région :

9 équipements sportifs, soutenus par la Région à hauteur de 9,1 millions d'euros et 8 équipements qui bénéficieront d'un soutien régional de plus de 3,3 millions d'euros, dont :

- La reconstruction de la tribune du complexe sportif Maurice Baquet, à Gonfreville l'Orcher, afin de remettre la structure aux normes sur le plan structurel, énergétique et

accessibilité. L'opération doit permettre de faire de cette tribune un lieu homologué pour la pratique du football au niveau national en réalisant un bâtiment adapté aux besoins des différents usagers ;

- La réhabilitation des piscines de Caucrauville au Havre et AB Sports à Criquetot L'Esneval dans le respect des exigences applicables aux établissements de piscine, permettant de réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi d'améliorer le confort des usagers ;
- La réhabilitation du muséum d'histoire naturelle du Havre qui comporte deux phases : le traitement architectural avec la rénovation des façades, de la couverture, du renouvellement d'air et la reconfiguration des accès de l'établissement, et la création d'un nouveau parcours scénographique sur 776 m².

13 projets d'aménagements d'espaces publics, soutenus par la Région à hauteur de plus de 3,3 millions d'euros, parmi lesquels :

- L'aménagement du centre-bourg de Bénouville avec l'objectif de faire de cette commune, proche d'Etretat et traversée par le GR21, un lieu central conservant la qualité de vie de son village, en tenant compte des flux touristiques liés à l'Opération Grand Site ;
- La requalification des espaces publics de Gonneville la Mallet en aménageant un square et une nouvelle aire de stationnement végétalisée tout en mettant en valeur les hallettes par une piétonnisation du cœur de bourg.

Le Plan vélo de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, soutenu à hauteur de 1,4 million d'euros, qui vise à doubler la part modale du vélo d'ici à 2030, en créant notamment 265 km d'itinéraires cyclables supplémentaires.

Un projet de santé à Gainneville accompagné par la Région à hauteur de 200 000 euros, en transformant une friche en Maison de santé pluriprofessionnelle

4 projets en lien avec l'Economie circulaire, la sobriété foncière et le développement économique, soutenus par la Région à hauteur de plus de 1,9 million d'euros

Le contrat de territoire prévoit également **la réhabilitation des anciennes décharges de Dollemard**, avec un financement régional de près de 3,7 millions d'euros. la concrétisation de ce projet fait suite à la phase expérimentale, soutenue dans le contrat de territoire 2014-2022, à hauteur de 270 000 euros.

Contacts presse :

Région Normandie : Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41